



Accueil : 05 90 97 71 67

Cda_direction@guadeloupe.chambagri.fr



Chambre d'Agriculture de la Guadeloupe
Espace Régional Agricole
Convenance - -BP 35
97122 BAIE-MAHAULT

POLE DE MARIE-GALANTE



LE POLE DE MARIE-GALANTE

Assure sur l'île de Marie-Galante un relais de proximité de tous les pôles de la Chambre d'agriculture de Guadeloupe par les actions conduites au niveau départemental.

Le contexte

Avec ses 158 km², Marie-Galante est la troisième plus grande île de l'archipel de la Guadeloupe.

La superficie du territoire Marie-Galantais représente près de 11% de celle du département de la Guadeloupe.

L'agriculture, avec ses 4335 ha occupe près 1/3 de la superficie de l'île et contribue grandement à façonner ses paysages.

Les sols de l'île s'apparentent à ceux de la Grande Terre, ce sont principalement des vertisols peu ou moyennement profonds ou par endroits des sols squelettiques.

En dépit du fait que La population Marie-galantaise ne représente que 3 % de la population guadeloupéenne, paradoxalement, 22 % des agriculteurs de la Guadeloupe se trouvent à Marie-Galante.

Aussi, lors du dernier recensement agricole de 2010, on dénombrait un peu plus de 1700 exploitations et exploitants agricoles, qui avec leurs ayants droits (femme et enfants), représenteraient près de la moitié de la population de l'île, ayant un lien direct avec le monde rural.

Malgré ce fort attrait de la population locale pour le monde agricole, la petite taille des exploitations agricoles (2,5 ha en moyenne) et surtout l'absence d'eau agricole, ne permettent pas à un exploitant marie-galantais de mettre en place durablement des productions à forte valeur ajoutée (maraîchage, melon, pastèque, ananas, etc), qui pourrait leur permettre de vivre uniquement de l'activité réalisée sur l'exploitation agricole.

Ceci explique que 75% des exploitants exercent l'activité agricole à titre secondaire, en complément d'une autre activité professionnelle afin de pallier aux besoins de leurs familles.



Cette absence d'eau agricole explique l'orientation technico-économique des exploitations agricoles à plus de 90% en canne/élevage bovin, car ses 2 productions sont adaptées aux conditions climatiques (la canne a besoin de 1500 mm d'eau/an, ce qui correspond à la pluviométrie moyenne de l'île) et complémentaires entre elles : en période de sécheresse les bovins rustiques de races créoles sont nourris avec des têtes de cannes, ce qui assurent leurs survies en attendant la reprise des pluies et la reprise des pâturages.

Ce contexte explique l'occupation du foncier :

- la canne occupe près de 50% de la surface agricole
- suivie par les surfaces pâturées pour près de 45%
- les 5% restants pour la diversification végétale (ce sont majoritairement les exploitants à titre principal et les retraités agricoles qui les réalisent pour compenser la faiblesse du montant des pensions de retraite)

Les acteurs du secteur agricole à Marie-Galante

1710 Exploitations agricoles (RA 2010)

Une Filière canne organisée de l'amont à l'aval et adhérente à l'interprofession canne, sur l'île on retrouve :

*** près de 1400 planteurs**

*1 Cuma cannière

*8 ETA cannière

*1 SICA cannière

*1 unité sucrière

*3 distilleries

*4 siropterries

Une Filière élevage en cours de structuration par la Chambre d'Agriculture de la Guadeloupe, 90% des éleveurs sont non adhérents à interprofession viande :

*** près de 2000 détenteurs d'animaux**

*1 Coopérative des éleveurs



- *1 vétérinaire
- *1 antenne DSV
- *4 revendeurs GMA
- *1 abattoir et *1 atelier de découpe, fermés de puis 2019 par décision de la Communauté de commune de l'île.
- * un syndicat des éleveurs
- *un syndicat des bouchers
- *7 bouchers

Une filière diversification végétale, 100% des producteurs sont non adhérents à l'interprofession fruits et légumes, volonté de structuration de la part de la Chambre d'Agriculture:

- * près de 300 producteurs**
- * pas de coopérative
- * peu de prestataires de service
- * pas d'unité de transformation

Agro transformation

Divers ateliers artisanaux familiaux : manioquerie, sirop de batterie, huile Karapat, jus de fruits, ect....

Agritourisme :

Nombreux Gîtes ruraux, tables d'hotes,...








- *4 branches de syndicats** (Modéf, FDSEA, UPAG, Coordination Rurale)
- *2 antennes de chambres consulaires** (CCI, CDA)
- *1 Communauté de communes**
- *2 Associations d'insertion par l'activité agricole** (CISMAG, APEI)

L'île de Marie-Galante, malgré son importante activité agricole, du fait de son détachement géographique avec la Guadeloupe dite « continentale », souffre d'un déficit d'accompagnement pour les productions autres que la canne.

Ce contexte, pousse les agriculteurs, les acteurs du monde rural et institutionnel à s'orienter systématiquement vers la Chambre d'Agriculture de la Guadeloupe, unique interface généraliste et objective du monde agricole sur l'île.



De ce fait, l'antenne de proximité est donc sollicitée dans tous les domaines (technique, économique, juridique, sociale, environnementale) par l'ensemble des agriculteurs de l'île, y compris ceux adhérents aux en OP (iguacanne et iguavie) et ceci sur différentes thématiques :

-  la formation
-  le conseil
-  le CFE
-  l'accompagnement social
-  la demande d'information à caractère général
-  l'accompagnement des porteurs de projet
-  la recherche de financement.....

L'antenne est également sollicitée par les collectivités locales (communes, communauté de communes...) et départementales (conseil départemental, conseil régional), ainsi que par les autres acteurs économiques pour les accompagner dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets en lien avec le monde agricole et rural : programme LEADER, Marie-Galante île durable, projet de structuration de filière élevage, gestion du foncier agricole, ect.

33 ans après l'implantation de son antenne à Marie-Galante, l'évolution des missions réalisées par la structure de proximité, auparavant centrées principalement autour de l'accompagnement de la filière canne de 1985 à 2014, pour progressivement apporter un accompagnement global aux agriculteurs et aux différentes filières agricoles, a conduit en 2018, l'actuel président de la Chambre d'Agriculture de la Guadeloupe M. Patrick SELLIN et son bureau, à faire évoluer son antenne en un véritable pôle, reconnaissant ainsi la diversité des missions et des actions conduites par les agents sur place, mais également afin d'améliorer l'accompagnement de proximité de ses mandants et de ses partenaires.

Le pôle de Marie-Galante se veut être le relais de proximité sur place de tous les pôles de la Chambre d'Agriculture de la Guadeloupe, et a pour ambition d'assurer la continuité sur l'île de toutes les actions conduites au niveau départemental.



Nos missions :

- 🌱 Informer les acteurs professionnels et le grand public
- 🌱 Conduire des actions promouvant et valorisant la profession
- 🌱 Assurer l'Identification animale
- 🌱 Conduire des actions visant à préserver le foncier
- 🌱 Accompagner la structuration des filières élevage/viande et la diversification végétale
- 🌱 Répondre aux besoins de conseil des exploitants sur les productions végétales, animales et environnementales
- 🌱 Mettre en place des actions de formation de proximité à destination des professionnels.
- 🌱 assurer un premier accueil concernant le centre de formalités des entreprises (création, modification, cessation d'activités)
- 🌱 Accompagner les porteurs de projet dans le domaine agricole
- 🌱 Assurer un premier accueil concernant l'Accompagnement social des exploitants agricoles
- 🌱 Accompagner les collectivités sur les projets en lien avec la ruralité
- 🌱 Accompagner le monde agricole en cas de calamités ou de crises.

Vos conseillers :

AUBATIN Huguette

Conseiller Agricole

Missions :

- référent formation
- relais du Centre de Formalités des Entreprises (création, modification, cessation)
- Déclaration de surface
- Accompagnement des agriculteurs sur les dossiers de primes et subventions

0690 26 76 19 - aubatin.h@guadeloupe.chambagri.fr



TETEIN Brigitte

Conseiller Agricole

Missions :

- Accompagnement de la filière de diversification végétale
- Conseils aux agriculteurs
- Accompagner les exploitants agricoles souhaitant s'engager dans une démarche d'amélioration des pratiques environnementales et climatiques (MAEC)
- Déclarations de surface
- Relais pour analyse de sol dans le cadre du plan chlordécone
- Accompagnement des agriculteurs sur les dossiers de primes et subventions

0690 26 76 18 - tetein.b@guadeloupe.chambagri.fr

ROUSSEAU Fabrice

Conseiller en Elevages

Missions :

- Accompagnement de la filière élevage
- Identification, contrôle qualité
- Conseils aux éleveurs
- Déclaration de surface
- Accompagnement des agriculteurs sur les dossiers de primes et subventions

0690 31 47 85 - rousseau.f@guadeloupe.chambagri.fr

LUPEDE Claude

Agent d'Accueil Identification animale

Missions :

- Accueil des usagers et diffusion d'informations réglementaires
- Délivrance de matériel et de documents destinés aux détenteurs
- Contrôle et mise à jour des cheptels identifiés
- Enregistrement des informations relatives aux détenteurs d'animaux et aux cheptels
- Accompagnement des agriculteurs sur les dossiers de primes et subventions.

0590 97 71 67 - lupede.c@guadeloupe.chambagri.fr